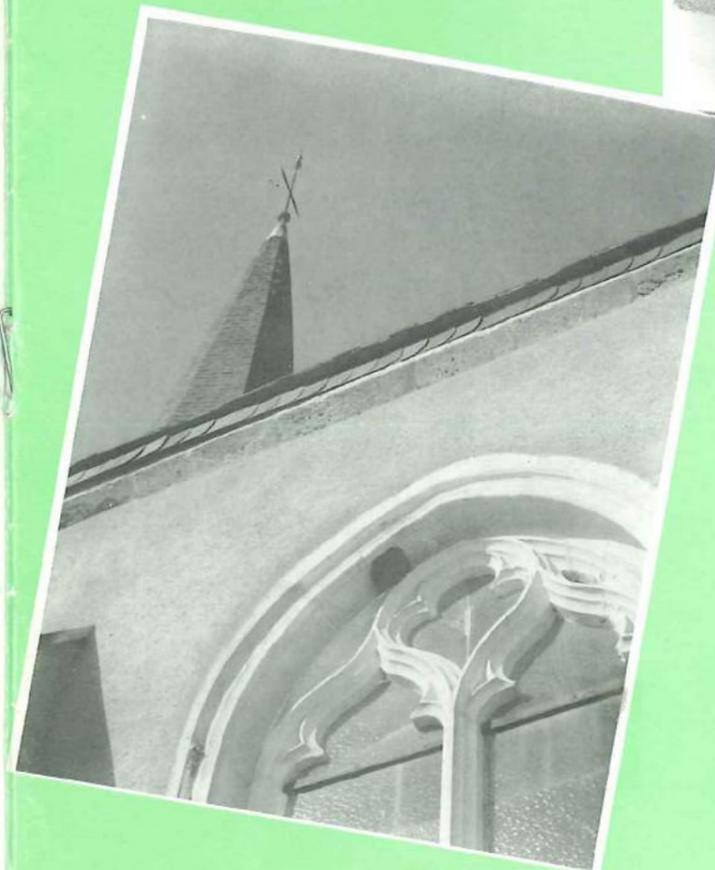
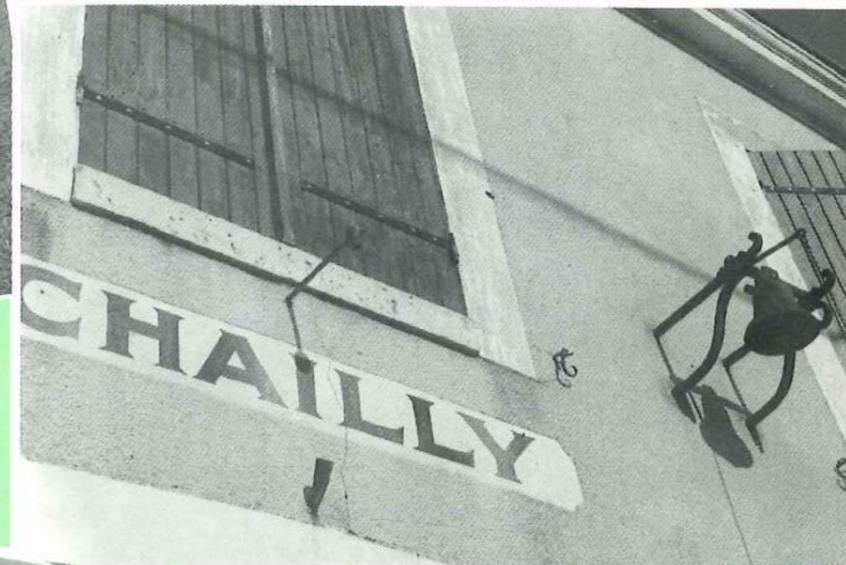
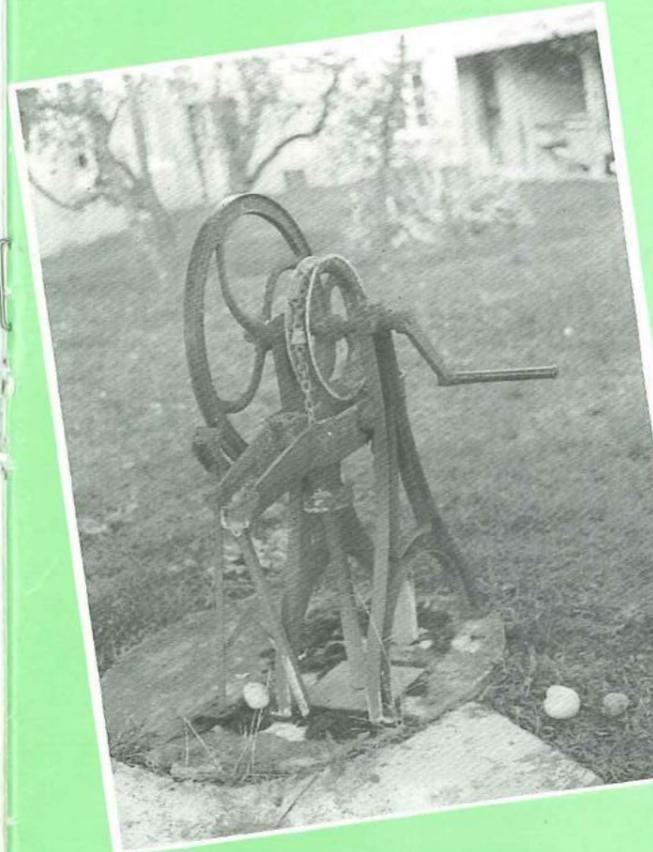


CHAILLY-EN-GATINAIS



*Bulletin
Municipal*

N° 4 - 1993

LE MOT DU MAIRE

1992, se termine, que la nouvelle année vous apporte à tous santé, bonheur et réponde à vos souhaits les plus chers.

Nos pensées vont vers ceux qui souffrent et vers ceux qui sont sans emploi en cette période difficile que nous vivons actuellement. Qu'ils soient assurés de notre soutien.

Elus, nous nous efforcerons de gérer au mieux les intérêts de notre commune, vos intérêts.

Nous resterons toujours à votre écoute, afin de vous rendre la vie plus agréable et notre village plus accueillant.

BONNE ANNEE 1993 à tous

Le Maire
J. AUGER

REALISATION 1992

En plus de l'entretien habituel des bâtiments et de la voirie, plusieurs opérations importantes ont été réalisées:

- Acquisition de l'immeuble au bord du canal en vue de rénovation en 5 logements locatifs par la Société Orléanaise d'HLM Rurale. L'acquisition et l'aide à la rénovation apportée par la commune à la S.O. d'HLM Rurale sont subventionnées à 50 % : 40% par la Région dans le cadre de la politique "Cœur de Village" et 10% par le CRIL du canton de LORRIS. Les travaux doivent commencer en ce début d'année 1993.

- Acquisition du terrain PETIT près du terrain de tennis.

- Construction d'un abri-bus face à l'école pour les élèves du primaire et du collège

Par ailleurs la construction par la S.O. d'HLM Rurale de 4 logements, route de Montargis, a été réalisée courant 1992.

PROJETS 1993

- Travaux dans le logement de fonction de l'école : salle de bain, sanitaires.
- Remise aux normes de la salle du Foyer des Jeunes; électricité et plafond. En effet, le projet de construction de salle des fêtes est compromis, tout au moins dans l'immédiat, projet lié au devenir des abattoirs COGNET.
- Extension éclairage public au bois de Romaison.
- Participation au coût de restructuration du Collège de Lorris.
La part de la commune doit être de l'ordre de 6,8% de la participation du SIVOM : SIVOM 38% et Département 62% sur un montant total estimé à 9.500.000 F.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mairie : 38.96.26.70

Horaire de permanence : mardi 18h - 20h
vendredi 17h - 19h

Permanence du Maire : 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois (sans secrétariat)

Pompiers : APPEL URGENT - faire le 18
Appel non urgent - faire le 38 96 28 94

Bureau de Poste : 38 96 26 04
ouvert du lundi au vendredi
de 10h30 à 12h
le samedi de 10h à 10h45

Service Social de Lorris
(route de la Forêt) : 38 94 81 75

Gendarmerie de Lorris : 38 92 40 08

E.D.F. Montargis Dépannage : 38 85 21 58

Lyonnaise des Eaux Montargis : 38 85 07 69

Commerces sédentaires de Chailly :

- Boulangerie Pâtisserie NIOCHE Pierre
- Café Restaurant RIGHI Dominique

Cabinets médicaux de Lorris :

- Dr TRIN : 38 94 81 46
- Drs JOUANNEAU, LALLEMAND, MARTIN :
38 92 40 10

Infirmiers à domicile :

- FORGET : 38 92 33 34
- HUE : 38 94 83 34

Collecte des objets encombrants en 1993 :

- Lundi 1er Mars
- Lundi 19 Juillet
- Mercredi 17 Novembre

Location Salle et Matériel :

- Pour toute réservation s'adresser à la Mairie.
- Salle du Foyer des Jeunes : 300 F
- Location parquet : 200 F
- Location table + banc : 20 F l'unité



LA PROPRETE, LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

LA DECHETTERIE DE LORRIS :

Ouverte depuis le 18 Avril 1992, elle se situe dans la zone Artisanale, Route de Gien. Elle fonctionne les:

- samedis de 8h à 15h
- dimanches de 8h à 12h
- lundis de 8h à 15h

Elle reçoit les déchets encombrants et les déchets recyclables. Le tri se fait en suivant les panneaux : bois, papier, ferraille, verres, huiles usagées, batteries, piles, tailles et déchets de jardin, pots de peinture, gravats. Pour tous renseignements complémentaires contacter le SICTOM de Chateaufort sur Loire : Mairie de CHATEAUNEUF ☎ 38 58 41 18 poste 326.

LES ORDURES MENAGERES :

Collecte tous les lundis, sauf jours fériés. Trois conteneurs sont installés au bois de Romaison, destinés à recevoir uniquement les ordures ménagères des personnes quittant leur domicile dans le courant de la semaine.

LE VERRE :

Un conteneur est situé derrière l'Eglise. Un conteneur au bois de Romaison. Le verre ne doit en aucun cas être mélangé aux ordures ménagères.

LE PAPIER :

Deux conteneurs, un au bourg, l'autre au bois de Romaison, seront installés prochainement afin de recevoir uniquement les papiers, cartons et journaux en tous genres.

LES OBJETS ENCOMBRANTS :

Ils seront collectés en 1993, à raison de 3 passages, aux dates suivantes:

- Lundi 1er Mars
- Lundi 19 Juillet
- Mercredi 17 Novembre

Ces différents services permettent une sélection des déchets; les déchets de jardins, gravats, cartons, verres...ne doivent donc pas être mis dans les poubelles collectées le lundi qui sont uniquement réservées aux ordures ménagères. Il est donc demandé à chacun une plus grande rigueur dans la sélection et le tri des déchets, ceci dans le but du recyclage de certains de ces déchets.

RETOUR DANS LE PASSÉ

Seance extraordinaire du 4 Janvier 1943.

Le quatre Janvier mil neuf cent quarante trois et sur convocation du 21 Decembre, le conseil s'est reuni sous la presidence de M^r Albert Lemaire, mari. Etaitent presents M. M^{rs} Guillaume Drouin, Gilles Bourlas, Beauvais; absents: M. M^{rs} Morelet Pivoteau.

Secrétaire: M^r Guillaume -

A mortellement du 1^{er} Emprunt de la Cantine Scolaire -

Vingt bulletins au nom des détenteurs sont déposés dans l'urne. Les deux bulletins tirés au sort sont au nom de M^{me} Veuve Bugez Harry et M^{me} Veuve Henry Delavaud -

En conséquence M^{me} Veuve Bugez Harry et Veuve Henry Delavaud devront présenter au remboursement un titre nominatif d'une part de 500^{fr}.

A mortellement du 2^e Emprunt pour Electrification.

Vingt bulletins au nom des détenteurs sont déposés dans l'urne. Le bulletin tiré au sort est au nom de M^r Pivoteau Louis.

En conséquence M^r Pivoteau Louis devra présenter au remboursement un titre nominatif d'une part de 500^{fr}.

Allocation du dixième au Percepteur -

Vu le décret du 4 Mars 1931 et le circulaire de M^r le Ministre de l'Intérieur du 1^{er} Août 1876;

Vu la loi du 31 Mars 1931 qui a décidé la prise en charge par l'Etat des traitements des Percepteurs Receveurs municipaux, hospitaliers et de bienfaisance, laissant aux Communes et établissements la charge de l'allocation dite du "dixième".

Considérant qu'il y a lieu du départ de M^r Franc et de son remplacement par M^r Leclercq, à compter du 1^{er} Septembre 1942, il est équitable d'accorder cette allocation au dixième.

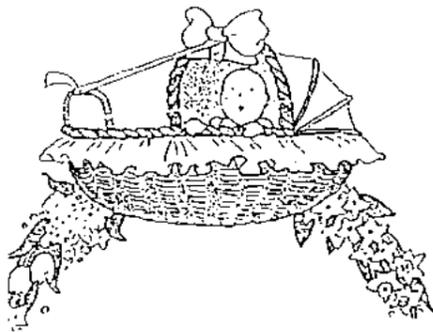
Le conseil vote ladite allocation sur la base de la dernière révision de traitement soit 139^{fr} en faveur de M^r Leclercq Paul.

Commune de Chailly

Tableau des Maires

Noms et Prénoms	Titre	Entrée en fonctions	Cessation des Fonctions
Poiron Jean-Paul	"	1 ^{er} Janvier 1793	7 pluviôse an 2
Hardy	officier publ	7 pluviôse an 2	29 vendém. an 4
Guillier Jean Elizabeth	agent nation	29 vendém. an 4	2 Juin 1812
Prochasson	Maire	2 Juin 1812	22 décembre 1831
Durand	id	22 décembre 1831	an 1 ^{er} Juin 1847
Guillaume Ulysse	id	1 ^{er} Juin 1847	an 7 mai 1867
Chambon Pierre	id	7 mai	17 Juin 1871
Marrault Etienne	id	7 mai 1867	9 mars 1874
Guillaume Jules	id	9 mars 1874	12 août 1876
Pivoteau Prudent	id	12 août 1876	18 mai 1884
Marrault Etienne	id	18 mai 1884	1 ^{er} mai 1904
Henry Cyprien	id	1 ^{er} mai 1904	17 mai 1908
Guillaume Sconce	id	17 mai 1908	20 Août 1937
Lemaire Albert	id	5 oct. 1937	14 mars 1959
Marois André	Maire	28 février 1959	25 Mars 1977
Barnault Gilbert	Maire	25 Mars 1977	17 Mars 1989

ETAT CIVIL 1992



NAISSANCES :

Amélie HERMANN, le 20 Janvier à Gien
 Yohann COULEON, le 25 Janvier à Montargis
 Quentin CHAUVAT, le 29 Juin à Montargis
 Mathieu RIPAUX, le 19 Août à Montargis
 Marine THIRIAU, le 27 Août à Gien
 Camille, Marlène AUVRAY, le 9 Octobre à Pithiviers
 Priscilla LE BIEZ, le 24 Octobre à Gien
 Jessica DELANDE, le 12 Novembre à Montargis
 Florian THOMAS, le 18 Novembre à Gien

DECES :

PARUTTO Patrice, "Bois de Romaison" le 11 Février
 PENOT Suzanne Veuve DE STANKIEWICZ,
 "Bellevue" le 26 Mai

MARIAGES :

COULEON Franck et DUPRE Véronique, le 13 Juin
 VUILLAUME Didier et AUTOGUE Anne, le 13 Juin
 PAILLARD Jean-François et JOUDIOU Valérie, le 4 Juillet
 CORRE Alain et BELLET Nicole, le 12 Septembre
 BLAINEAU Claude et MANSARD Elise, le 26 Septembre

TRANSCRIPTIONS DE DECES :

LOTROUS Robert "La Pierrerie du Bréau" le 7 Janvier
 REGE Claude, "Les Trois Viés" le 29 Juin
 MUSSARD Elié, épouse DRUJON,
 Le Bourg, le 13 Décembre

L'ELIMINATION DES DECHETS

La Loi du 13 Juillet 1992 relative à l'élimination des déchets, met en avant les dispositions suivantes (résumé) :

- 1) "prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets..."
- 2) "organiser le transport des déchets..."
- 3) "valoriser les déchets par réemploi, recyclage..."
- 4) "assurer l'information du public sur les effets pour l'environnement et la santé publique des opérations de production et d'élimination des déchets..."

Un plan départemental d'élimination des déchets est à l'étude, travail de longue haleine, dont la réalisation devrait s'étaler jusqu'en l'an 2000, associant les services de l'Etat, le département, les syndicats de collectes, les professionnels du traitement, et représentants d'association.
 Les déchets pris en compte seront les suivants : ménagers, de l'industrie, de l'artisanat, de l'agriculture, hospitaliers, de l'assainissement.

Les propositions retenues pour ce plan départemental se résument ainsi :

- Collectes sélectives
- Collectes des déchets toxiques produits par les ménages
- Centre de tri
- Amélioration du traitement des ordures ménagères et des collectes des encombrants.
- Tri et traitement des déchets industriels et hospitaliers
- Création de déchetteries
- Rattachement des communes isolées à une unité de traitement réglementaire
- Action de sensibilisation à la mise en œuvre de ce plan

Toutes ces propositions représentent bien sûr des investissements très importants, mais un aspect capital à ne pas négliger sera l'importance de la sensibilisation et de l'effort de discipline demandé à chaque individu.

INFORMATIONS AUX HABITANTS DU BOIS DE ROMAISON ET DU PETIT ROMAISON

Des plans du Bois de Romaison et du Petit Romaison ont été récemment installés. Ils indiquent en clair le nom des voies et le numéro de chaque terrain, ceci afin de permettre une meilleure orientation dans ce lotissement assez étendu.

En conséquence il est demandé à chaque personne domiciliée dans ce lotissement de bien vouloir respecter le numéro se rapportant à son habitation et de l'utiliser pour l'adresse postale, si tel n'était pas le cas jusqu'à maintenant. Souhaitant que cet effort d'amélioration apporte satisfaction à chacun.

Le Maire

P.S. : Chaque habitant concerné par ce changement sera informé personnellement.

LE BIBLIOBUS

C'est un dépôt d'environ 250 livres, mis gratuitement à la disposition du public par la Bibliothèque Centrale de Prêt d'Orléans.

Ce dépôt est renouvelé 2 ou 3 fois par an. Il est ouvert à tous, enfants, jeunes, et adultes ; l'emprunt se fait à la Mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

On peut y trouver un assortiment de livres tel que : romans, policiers, bandes dessinées, albums documentaires ou de fiction, biographies... Certains livres, appelés " large vision " sont adaptés aux personnes ayant des difficultés de vision, en effet ces livres sont écrits en caractère plus gros.
 Les lecteurs pouvant être intéressés par des titres ne figurant pas dans le dépôt, il y a toujours possibilité d'adresser une demande précise à la bibliothèque centrale.

Actuellement une douzaine de familles profite de ce service dans la commune ; n'hésitez pas à en faire autant si vous le désirez.

Le FLEURISSEMENT de CHAILLY : un engagement de tous

En 1993 le Conseil Municipal apportera un effort tout particulier au fleurissement de la Commune.

Ainsi quelques potiches et vasques nouvelles prendront place au printemps en d'autres endroits du bourg, sur le pont du canal par exemple.

Bien sûr, rien ne sera comparable avec les villages qui ont fait du fleurissement leur renommée si, vous n'êtes pas à nos côtés pour accroître l'embellissement de vos maisons par des fleurs ou arbustes décoratifs nouveaux.

Si nos efforts s'unissent dans ce sens, nous sommes persuadés que Chailly deviendra plus attirant et plus gai pour ses habitants, mais plus encore pour les passants et les touristes.

Nous remercions ceux et celles qui par leur engagement contribueront à rendre notre village plus attrayant par la qualité de son fleurissement.

Bon Courage !



EXPRESSION DES ELEVES DE L'ECOLE DE CHAILLY

"Cyrielle Journaliste" REDIGE UN ARTICLE POUR PRESENTER L'ECOLE DE CHAILLY, ELLE INTERROGE L'INSTITUTRICE.

LE PLAN DE CHAILLY-EN-GATINAIS

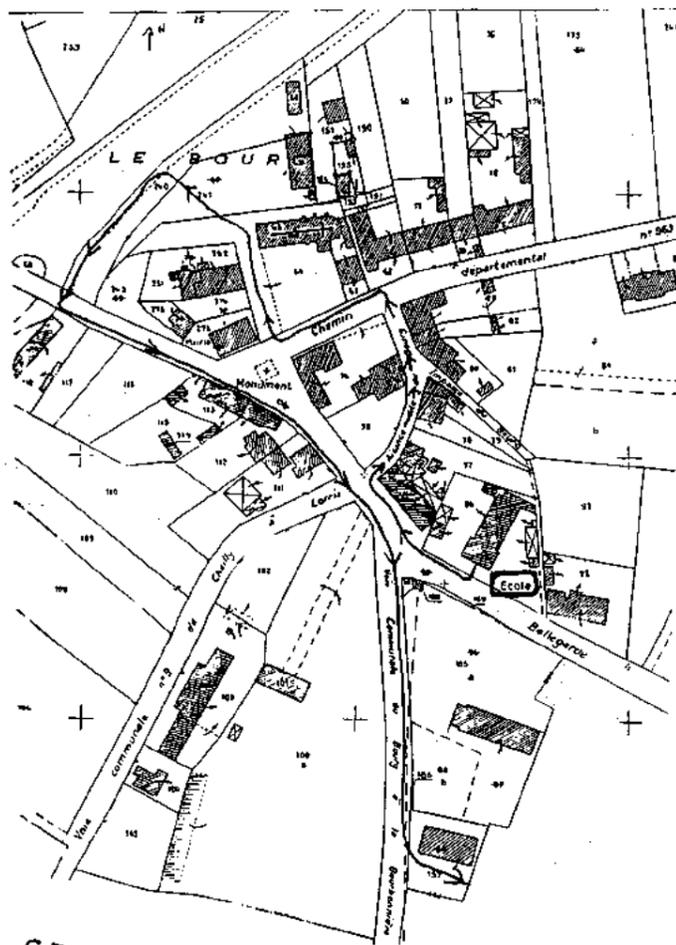
En classe, nous avons travaillé sur le plan de CHAILLY.

Voici le tracé de notre petite balade et le compte rendu des élèves de CE1, CE2.

Texte écrit par Romain

Nous sommes partis de l'Ecole, nous sommes passés par la rue l'Aisance dite du Bourg.
Nous avons traversé la route devant la Boulangerie.
Ensuite nous avons tourné devant la Mairie.
Et nous sommes partis sur la route en direction de l'Eglise.
Nous sommes passés devant la Caserne des Pompiers.
Nous avons regardé les canards.
Ensuite nous avons longé le Canal d'Orléans.
Nous sommes passés sur le Pont de Chailly.
Nous sommes redescendus et nous sommes passés devant le Monument aux morts.
Puis nous sommes allés faire du sport.

Les élèves de la Classe de CE1-CE2.



Pouvez-vous préciser de quel groupement scolaire il s'agit ?

Il groupe les communes de Chailly, Presnoy et Thimory.

Combien de classes y-a-t-il ?

Cinq classes, réparties à Thimory : 3 et à Chailly : 2 (1 CE1-CE2; 1 CM1- CM2).

Combien y-a-t-il d'élèves en CE1-CE2 ?

Ils sont 19.

Et en CM1-CM2 ?

22.

Avez-vous une cantine ?

Oui, les repas sont livrés par la Barquette de Sologne et Jeanine les présente.

Et tout le monde y mange ?

Non, il y a 34 rationnaires.

Avez-vous une personne qui donne des cours de musique aux enfants ?

Oui, il s'appelle Michel AGNERAY.

Faites-vous de la peinture ?

Oui.

Est-ce vous qui avez la responsabilité des enfants dans la cour de récréation ?

Oui, mais Patricia les surveille à l'arrivée, au départ du car et durant l'inter-classe de midi.

A quoi sert le garage ?

Des enfants vont manger chez eux et reviennent en vélo. Les collégiens y abritent également leur vélo.

Par quel moyen de transport arrivent et partent les enfants ?

Avec un car. C'est Maurice BARNAULT qui le conduit et Jacqueline ou Mireille ouvre et ferme la porte pour faire monter et descendre les enfants.

Ceux qui sont à Thimory prennent le même car ?

Oui.

Est-ce que les enfants qui mangent le midi chez eux prennent le car ?

Non ce sont les parents qui viennent les chercher.

Faites-vous des sorties ?

Non, pas encore car je viens d'arriver. Mais j'ai des projets.

Faites-vous du sport ?

Oui, de la piscine ou nous allons au foyer des jeunes.

Quels sports pratiquez-vous ?

Du basket, de la gym, des jeux.

Et quand il fait beau où allez-vous ?

Derrière sur le terrain de basket.

Et dans quelle ville allez-vous à la piscine ?

A Lorris.

SEJOUR DANS LE PAS DE CALAIS

Du 9 au 16 Juin 1992, les deux classes de l'école de Chailly se sont rendues dans le Pas de Calais accompagnées des CP et CE1 de l'école de Thimory.

Les CP, CE1, CE2 ont été hébergés dans les familles de leur correspondant ou dans d'autres familles quand cela était impossible. Cette semaine a été mise à profit pour découvrir son correspondant et sa famille, la région où il habite, son école, ses habitudes. Pendant ces quelques jours des visites étaient organisées pour découvrir le passé historique de la région à travers différents musées, son passé industriel en parcourant une mine reconstituée sur un site minier et le côté géographique en se rendant toute une journée sur la côte d'Opale par une belle journée.

Il faut noter que l'accueil des enfants fut chaleureux tant sur le plan familial que municipal.

Les cours moyens, eux ont profité du transport en car pour aller passer une semaine au cœur de la ville d'Arras, en auberge de jeunesse,

accompagnés de plusieurs parents qui participaient à toutes les tâches de surveillance, encadrement de groupes, préparation de repas et vaisselle. Les journées étaient très longues mais enfants et adultes étaient très enthousiastes et responsables.

Ensemble nous avons découvert la ville d'Arras, son architecture, ses monuments, son fonctionnement administratif et son réseau de transport en commun. Le train nous a emmenés jusqu'à Vimy (site historique). Nous avons visité Lille et un musée d'art moderne, le Furet du Nord, et pris le métro Lillois, très moderne. Un autre jour, nous avons traversé, sillonné l'immensité du port de Dunkerque et le centre ville. Bien d'autres activités ont ponctué ces quelques journées de vie collective qui resteront marquées dans la mémoire des enfants.

Un grand merci au SIRIS, à la municipalité de Chailly pour les aides apportées, aux parents et aux accompagnateurs qui ont su se dépenser sans compter.



Découverte du bord de mer, c'est la détente sur la côte d'Opale



Les élèves et leurs accompagnateurs au rendez-vous sur la place d'Arras

LE TENNIS

Il semblerait que les souhaits de voir se créer un club de tennis à Chailly ne passionnent pas les joueurs, c'est pourquoi cette année nous ne renouvelerons pas ce vœu.

Malgré cela il semble que beaucoup de joueurs passent d'agréables moments sur le court et c'est là l'essentiel.

Il serait souhaitable que cette note optimiste ne soit pas ternie par un certain nombre de petites incorrections qui se répètent assez régulièrement. Il est important de rappeler quelques règles de bon sens quant à l'utilisation du système de réservation :

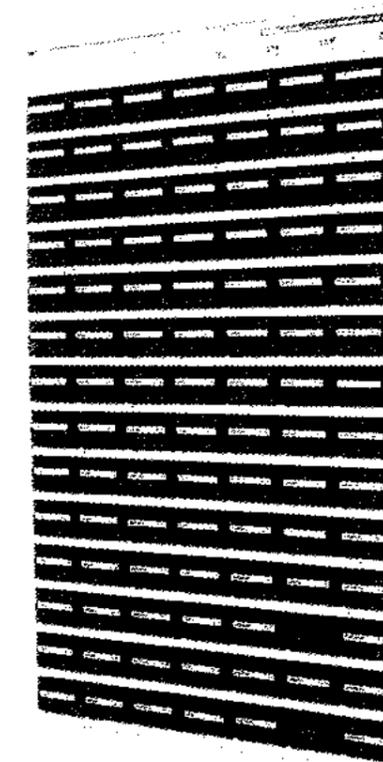
- Ne pas laisser en permanence les badges d'une semaine sur l'autre sur la même tranche horaire (d'autres joueurs peuvent en effet souhaiter jouer à cette heure là, eux aussi...)
- Penser à retirer le badge horaire ou annuel, après chaque partie, en remettant la clé horaire sur le tableau
- Penser à rapporter la clé du court et le badge horaire chez le commerçant qui vous les a remis.

Nous profitons aussi de ce moment pour vous signaler qu'à compter du printemps prochain, la tranche horaire du mercredi après-midi de 14h à 16h sera réservée aux jeunes qui voudront s'initier au tennis dans le cadre des activités de l'Association Sportive et Culturelle de Chailly. Une information plus précise paraîtra dans la presse locale et au tableau de réservation le moment venu. Merci pour votre compréhension.

Encore une fois, nous faisons donc appel à votre sportivité afin que tout se passe au mieux en ce lieu de détente et que les petits problèmes rencontrés s'atténuent progressivement.

Bons échanges.

Plus de badges...
Plus de clés horaires...



LE FOYER DES JEUNES DE CHAILLY

L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE CHAILLY propose aux jeunes et aux moins jeunes, diverses activités culturelles et sportives. Elle est ouverte à toutes personnes de CHAILLY et des environs.

Le mercredi matin, de 9h30 à 12h00, atelier pour les enfants de 5 à 10 ans. Nicolas BERTON, animateur diplômé propose des activités manuelles, des promenades avec éveil à la nature, des créations d'objets divers.

Le mercredi après-midi, à partir de 14h30, cours de danse dirigé par Mme RAMEAU, professeur diplômée et chorégraphe. La première heure pour les débutants et la deuxième heure pour les plus expérimentés.

A partir de 17h30, le mercredi, nous attendons des enfants et des adultes pour se familiariser avec le jeu de SCRABBLE. Jeu éducatif pratiqué de façon familiale, pour permettre de manipuler la langue française, le dictionnaire et la pratique de la conjugaison.

Le jeudi soir de 19h00 à 20h00, gymnastique de mise en forme pour adulte sous la houlette de Mme PELISSIER, professeur diplômée.

Le samedi après-midi, à partir de 14h00, animation sportive pour les jeunes de 10 à 16 ans et plus pour se perfectionner en Volley-ball, Handball et ping-pong... D'autres sections existent ! La section USEP qui permet aux enfants de participer à des rencontres (cross, foot, athlétisme, etc.).

A partir de Pâques, l'Association proposera des cours de tennis.

En plus, la section animation fait intervenir des professionnels du spectacle pour enfants (clowns, magie, théâtre...), les séances ont lieu le dimanche.

En vous souhaitant nombreux et intéressés, l'Association se met à votre disposition pour tout renseignement et inscription.

Contactez Mme MANSARD au 38.96.28.77

PETANQUE "LE FANNY CLUB"

Les "Pêtes en cœur" (version 91/92) sont heureux de vous présenter la naissance du "FANNY CLUB" tout aussi amical que la version précédente mais enrichie d'une année supplémentaire.

Dans cet esprit et dans le cadre des activités amicales de la commune le "FANNY CLUB" organise un challenge pétanque sur l'année 1993.

Ce tournoi, destiné à créer des liens amicaux entre habitants de la commune ou intervillage, est ouvert à TOUS, ami(e)s boulistes ou pas.

Le principe est simple 10 rencontres seront à réaliser, sur les tableaux offerts aux participant(e)s "TÊTE à TÊTE" et/ou "DOUBLETTE", sur l'année 93 aux dates et heures que vous souhaiterez. Pour plus d'information contacter MMr DELALANDRE René, PETIT Philippe, RIGHI Dominique et FORGET Philippe ou consulter le règlement ainsi que vos inscriptions sur le tableau destiné à cet effet (date limite des inscriptions le 20 Février 93) chez Mr RIGHI que nous remercions de sa participation et sa gentillesse pour l'emplacement du tableau.

Au cours de l'année 93, d'autres manifestations pourront être organisées. Tout cela en sera évoqué lors du tirage au sort des rencontres (voir le règlement). Nous remercions tout particulièrement Mr Le Maire et la Commune pour l'entretien et à la mise à disposition du terrain et de ses équipements.

NOUS COMPTONS SUR VOUS ...

Amicalement, Le "FANNY CLUB"

LE "FANNY" CLUB



LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS

Réussite pour l'année 1992 : deux nouvelles recrues de la commune ont rejoint les rangs, Frédéric AMAZZINI et Hervé GUILLET; souhaitons leur une bonne intégration.

Les différentes interventions effectuées du 1er Janvier au 30 Novembre sont les suivantes :

- 3 feux de cheminée, 1 feu de paille, 1 feu de forêt, 2 feux de friche.
- 1 accident de la circulation.
- 2 déplacements divers.
- 44 destructions de nids de guêpes et frelons.

Nous vous rappelons :

Pour un appel URGENT faire le 18. Pour un appel non urgent faire le 38.96.28.94.

Chaque année l'Amicale des Sapeurs Pompiers organise un repas dansant avec orchestre, un voyage d'une ou deux journées.

Les personnes, homme ou femme, désireuses de rejoindre le Corps des Sapeurs Pompiers peuvent s'adresser à Mr THIERRY Bernard au 38.96.23.13.

Les promotions de l'année 92 :

Brevet du Parcours Sportif : Daniel TARDIF, Alain RAGU, Patrick OLLITRAUT, Joël MAROIS, Gérard FOISSY.

Nomination au grade de Sergent : Gérard FOISSY.

Médaille de Bronze (15 ans de service) : Bernard THIERRY

CHAILLY LOISIRS

Toujours soucieux d'apporter notre dynamisme à la vie locale, en 1992 de nouvelles manifestations ont vu le jour.

En janvier, en association avec l'Amicale des Anciens et le Foyer des Jeunes, nous avons organisé une matinée dansante avec la participation des danseurs de Madame RAMEAU.

En février, la Troupe de Dampierre est venue nous présenter son spectacle théâtral avec beaucoup de talent.

En avril, une grande première : Foire à la Brocante et vide-greniers. De nombreux exposants ont répondu à notre appel, et malgré le froid et le vent beaucoup de visiteurs.

En juin notre traditionnelle course cycliste qui, comme l'an dernier a accueilli de nombreux participants. Les spectateurs ont eu l'agréable surprise de voir défiler des vélos rétros avec des cyclistes costumés à l'initiative d'un groupe de personnes extérieures à notre association.

En août plus de 50 équipes se sont affrontées lors du concours de boules.

Et comme l'année passée pour clore les activités, le bal de la Saint Aignan le 28 Novembre.



" L'ABLETTE de CHAILLY " est membre de la Fédération Départementale de Pêche du Loiret.

La Fédération représente :

- 38 AAPP de 2^{ème} catégorie (toutes en réciprocité).
- 11 AAPP de 1^{ère} catégorie.
- 25 000 membres cotisants.
- 8000 membres exonérés.

La Fédération coordonne, soutient, veille aux activités et à la bonne exécution des obligations statutaires de l'AAPP.

Elle effectue tous travaux et entretiens nécessaires à l'exploitation du domaine piscicole du Loiret.

Elle détient, à titre gratuit ou onéreux, les droits de pêche qu'elle exploite dans l'intérêt des membres des AAPP.

Elle veille à la protection du domaine piscicole par l'intermédiaire de 6 gardes commissionnés (pollution, braconnage, police de la pêche). L'AAPP de CHAILLY a regroupé cette année 120 membres.



Le Concours Jeunes 1992

La taxe piscicole et de réciprocité nous permet de déverser en alevinage, environ 300 kg de poissons.

La subvention municipale nous aide à doter en coupes et lots divers le concours de pêche réservé aux jeunes.

L'AAPP de CHAILLY en 1992 a organisé :

- un concours de pétanque réunissant 27 doublettes
- un concours de pêche regroupant 35 jeunes
- un concours de pêches inter-sociétaires avec 33 participants.

NOS DATES à RETENIR pour 1993 :

AVRIL Samedi 24 : Concours de pétanque en doublettes

JUIN Samedi 12 : Fête de la pêche - Concours de pêche jeunes

JUILLET Samedi 31 : Concours de pêche avec invités

Après plusieurs saisons sportives d'existence, nous pouvons affirmer que la fusion de l'ASC CHAILLY avec le T.T. LORRIS - VIEILLES-MAISONS se révèle à la hauteur des espérances. Deux clubs si proches géographiquement se seraient inévitablement fait de "l'ombre" et par ailleurs en réunissant les bénévoles de chaque club, la répartition des tâches a été allégée. Côté joueurs, les conditions d'entraînement et de matches ont été améliorées, notamment grâce à l'utilisation du gymnase de LORRIS. Des entraînements ont lieu dans chaque commune, ce qui permet au club d'être partie prenante dans l'animation de CHAILLY comme dans celle de LORRIS et de VIEILLES MAISONS.

Pour la saison 1992-1993, le Conseil d'administration est le suivant :

Président : Bernard MOINEAU - Vice-Président : François LAURENT - Secrétaire : Laurent CORDIER - Secrétaire-Adjoint : Philippe DESMARES - Correspondant du Club : Philippe THUILLIER - Trésorier : Jean-François PAILLARD - Trésorier-Adjoint : Daniel GAUDIN - Secrétaire-Sportif : Guy GASTELLIER - Membres : Patrick RIPAUX - Sylvain MOINEAU - Pascal BARNAULT - Denis PARMENTIER.

Les entraînements ont lieu le mardi de 19h à 22h30 au gymnase de LORRIS pour les jeunes et les adultes, le mercredi de 17h à 20 h au gymnase de LORRIS pour les jeunes, et le vendredi de 20h30 à 23h00 à la salle de CHAILLY pour les adultes. Des entraînements occasionnels peuvent avoir lieu à la salle de VIEILLES-MAISONS et à la salle de CHAILLY, notamment le samedi après-midi, les joueurs concernés étant prévenus à l'avance.

Le club a participé à la formation de plusieurs entraîneurs et arbitres.

Pour la saison 1992-1993, trois équipes adultes ont été engagées :

L'équipe 1 en régionale 2, composée de 7 joueurs, se comporte très honorablement en ce début de saison. Elle doit effectuer des déplacements parfois lointains : CHINON, JOUE-LES-TOURS, LUISANT, etc... faisant ainsi connaître nos communes bien au-delà des limites du département du Loiret. Après 3 journées, cette équipe occupe la seconde place. Le capitaine en est Guy GASTELLIER.

L'équipe 2 évolue en départementale 1, c'est à dire aux portes de la régionale. Composée elle aussi de 7 joueurs, elle terminera vraisemblablement la première phase du championnat à la troisième place. Le capitaine en est Philippe THUILLIER.

L'équipe 3, en départementale 3, permet aux joueurs moins expérimentés, de même qu'à ceux qui ne sont pas des "mordus" de compétition de prendre grand plaisir à pratiquer leur sport favori avec une pression moindre.

Elle est également un tremplin pour les jeunes qui atteignent un bon niveau pour se lancer en douceur dans le championnat adultes, des jeunes qui sont la relève du Club. Le capitaine de cette formation clé est Philippe DESMARES.

Le club vient d'engager différentes équipes pour un championnat jeunes, une compétition très motivante qui permet aux moins forts d'évoluer avec leurs camarades plus performants.

Tous les jeunes participent au Criterium Fédéral qui est une compétition individuelle : quelques uns au niveau régional, c'est à dire qu'ils font partie de l'élite régionale, mais la majorité au niveau départemental dont les compétitions ont lieu dans la région orléanaise. Quelques adultes participent également à cette compétition.

Sur le plan des résultats, notons la performance de Daniel RAGOT, qui remporte cette année son troisième titre consécutif de champion du Loiret et se qualifie pour la finale régionale à CHATEAUROUX. Daniel est actuellement vice-champion régional et a été deux fois de suite qualifié pour les Championnats de France Vétérans. A signaler également le benjamin Fabrice CARNELUTTI, deux saisons consécutives Champion du Loiret. Cette année, il évolue en minimes.

Tous ces résultats sont bien entendu à mettre à l'actif des bénévoles du Club, mais seraient absolument impossibles sans le soutien des Municipalités que nous tenons à remercier et des partenaires financiers qui jouent un rôle indispensable : qui dit résultats, dit déplacements plus lointains, et qui dit longs déplacements, dit frais plus importants. Merci encore, le Club n'existerait pas sans vous.

Deux manifestations sont organisées par le Club. Le 16 janvier 1993 aura lieu la "Coupe CAILLOUX", challenge interne qui permet aux joueurs et à tous leurs amis de se retrouver. Le 12 septembre 1993 sera organisé le traditionnel tournoi départemental qui rencontre chaque année un grand succès. Ces deux manifestations demandant beaucoup de place, elles auront lieu au gymnase de LORRIS.

Pour vous tenir au courant de la vie du Club, lisez les articles qui paraissent chaque semaine dans les journaux locaux et n'hésitez pas à demander le bulletin qui paraît deux fois par an.

L'AMICALE DES ANCIENS DE CHAILLY

Notre amicale continue d'assurer la tâche qu'elle s'était donnée durant l'année 1992 et avec la même objectivité d'apporter à ses adhérents la sollicitude et son apport d'amitié.

Nous espérons qu'en 1993 de nouveaux adhérents viendront rejoindre notre groupe en apportant leur contribution.

L'année 1992 a été très fertile en activités diverses et variées dont voici les principales :

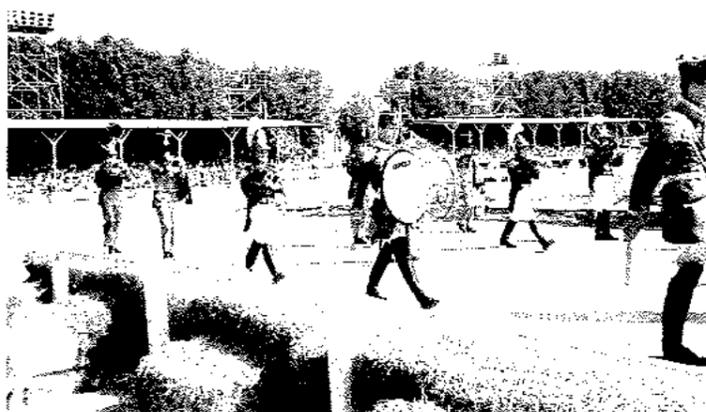
- 8 Janvier : Assemblée Générale (avec galette des Rois) en présence du Maire.
- 5 Février : Choucroute pour tous
- 4 Mars : Repas de printemps
- 25 Mars : Concours internes (cartes et jeux divers)
- 15 Avril : Repas de Pâques
- 29 Avril : Concours de boules interne (nombreux lots distribués)
- Du 18 au 23 Mai : Voyage et séjour dans le Cantal (point d'attache Vic-sur-Cere)
- 17 Juin : Repas au restaurant BONNARD
- 22 Juillet : Repas champêtre à Chailly
- 26 Juillet : Voyage en journée à Saumur (présentations et prestations militaires)
- 29 Juillet : Pique-Nique (étang du Moulin Neuf à Saint-Maurice-sur-Fessard)
- 15 Aout : EXPOSITION-VENTE (avec attractions diverses, tombola, musique et danses)
- 26 Aout : Goûter amélioré (suite aux résultats du 15 Aout)
- 2 Septembre : Voyage aux pays de l'Ardoise (découverte d'un monde fabuleux) avec vers Angers visite et dégustation du Cointreau.
- 9 Septembre : Repas d'encouragement au Club
- 2 Octobre : Grand repas de la réussite, en présence du Maire, avec musique, chansons et danses à l'Auberge de la Ferme de Lorris.
- 7 Octobre : Concours de boules (Chailly-Noyers) : Chailly vainqueur
- 24 Octobre : Participation au Festival départemental des chorales (intergénération) à l'Ecole du Chesnoy à Amilly
- 5 Novembre : Projection film du 15 Aout (Mr CAUQUIS) et film du séjour dans le Cantal (Mr VINATIER)
- 10 Novembre : Concours interne (cartes et jeux divers) avec nombreux lots
- 20 Novembre : Repas offert par la Société Doulen présentant des articles en laine
- 21 Novembre : Théâtre à Orléans (danses et ballets nautiques)
- 9 Décembre : Repas à la Locomotive à Sancerre (spectacle avec Roger-Pierre THIBAUT)
- 23 Décembre : Repas de Noël à Chailly

Avec ce programme 1992 et les participants toujours prêts à de nouveaux périples, nous avons déjà des projets pour 1993, qui pour le 15 Aout particulièrement...mais chut ! nous en reparlerons...
Notre président, ainsi que tous les membres actifs de notre association, remplis d'ardeur, permettent des animations diverses dans un contexte de solidarité.

Vive l'AMICALE des ANCIENS de CHAILLY



Repas à "L'auberge La Ferme de Lorris"



Défilé de Soldats en costumes d'époque à Saumur

Les publicités figurant à la page de ce bulletin municipal ont été fournies et rédigées par les commerçants eux-mêmes.

BOULANGERIE PATISSERIE

Le Bourg

"Pain-Pâtisserie-Epicerie"

Dépôt de Gaz

Tél : 38.96.26.79

VOLAILLES DEMARREES

en tous genres, toutes races
OISONS, CANETONS,
POUSSINS
POULETTES prêtes à pondre

Ouvert de 15h à 19h
sauf dimanche et jours fériés



FERME AVICOLE DE LA POTERIE

J.M. RENAULT
Route de Noyers
45260 CHAILLY EN GATINAIS

☎ 38 92 43 68

SIRET 340 689 504 00017 - R.C. Migle 87 A 171

ENTRETIEN AGENCEMENT DE BATIMENTS

SARL E.A.B. LE BIEZ

Nos services :

- dépannage plomberie
7 jours/7
- installation plomberie
intérieur, extérieur
- isolation intérieure
- aménagement de combles
- agencement cuisines et salles de bains



A partir de Juillet 1993 :
- Chauffage Installation et dépannage
- vente de matériel plomberie

ETUDE ET DEVIS GRATUITS

☎ 38 96 23 52

2 ter, le Petit Romajon
45260 CHAILLY-EN-GATINAIS

MANSARD Bernard

Commerçant en Alimentation
à Chailly-en-Gâtinais

Propose de livrer
à votre domicile

Téléphonez-nous au :

38.96.28.77